



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Transparency International publie son Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2008

**La persistance d'un niveau élevé de corruption dans les pays pauvres conduit à une situation humanitaire désastreuse. La corruption persiste également dans les pays les plus riches affectés par de nombreux scandales mettant en cause les entreprises et des hauts responsables de l'Etat. Sur ce plan, la France n'est pas épargnée.**

**Paris/Berlin, le 23 Septembre 2008** – Avec la Somalie et l'Irak en bas de classement, l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2008 de Transparency International, publié aujourd'hui, met en évidence le cercle vicieux liant pauvreté, faillite des institutions et corruption. Les pays développés ne sont pas en reste. Les mauvaises performances de certains pays industrialisés dans l'IPC 2008 indiquent que les mécanismes de contrôle ne sont pas non plus infaillibles dans les pays riches.

« Dans les pays les plus pauvres, la corruption peut être une question de vie ou de mort, lorsque, par exemple, elle touche aux ressources destinées aux hôpitaux ou aux réseaux de distribution d'eau potable, » déclare Huguette Labelle, Présidente de Transparency International. « La persistance d'un niveau élevé de corruption et de pauvreté dans de nombreux pays pauvres conduit à une situation humanitaire désastreuse et ne peut être tolérée. Mais même dans les pays les plus riches, l'inégale mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption est préoccupante. L'adoption de politiques plus strictes de lutte contre la corruption est nécessaire. »

### Résultats 2008

L'Indice de Perception de la Corruption évalue la perception du niveau de corruption affectant les administrations publiques et la classe politique de 180 pays. C'est un indice composite fondé sur différents sondages et enquêtes réalisés par des organismes indépendants. Il classe les pays sur une échelle de 0 (haut degré de corruption perçue) à 10 (faible degré de corruption perçue).

Le *Danemark*, la *Nouvelle-Zélande* et la *Suède*, obtiennent la note la plus élevée, soit 9,3, immédiatement suivis par *Singapour*, avec un score de 9,2. Les pays perçus comme les plus corrompus sont *Haïti* avec 1,4, *l'Irak* et *Myanmar* avec 1,3, et enfin la *Somalie* avec un score de 1.

Bien que, au sein du classement IPC, les notes n'évoluent que lentement d'une année sur l'autre, des différences statistiques significatives ont pu être relevées pour certains pays en haut et en bas du classement. Si l'on compare les données ayant servi au calcul de l'IPC 2007 et l'IPC 2008, les notes de la *Bulgarie*, du *Burundi*, des *Maldives*, de la *Norvège* et du *Royaume-Uni* enregistrent une baisse importante. À l'inverse, une amélioration significative par rapport à l'année précédente peut être constatée dans les notes de l'*Albanie*, *Chypre*, la *Géorgie*, *Maurice*, le *Nigeria*, *Oman*, le *Qatar*, la *Corée du Sud*, *Tonga* et la *Turquie*.

### Renforcer le contrôle et la responsabilité

Aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres, la lutte contre la corruption exige le bon fonctionnement des institutions publiques et de la société civile. Les pays les plus pauvres sont minés par des systèmes judiciaires corrompus et l'inefficacité du contrôle parlementaire. Dans

les pays riches, la régulation du secteur privé est très insuffisante, que ce soit en termes de lutte contre la corruption des agents publics étrangers ou de contrôle des institutions financières et des opérations commerciales.

« Juguler la corruption exige un contrôle étroit exercé par le Parlement, l'application effective des lois, l'existence de médias indépendants et d'une société civile dynamique » indique Huguette Labelle. « Lorsque ces institutions sont faibles, la corruption se développe et échappe à tout contrôle avec de terribles conséquences pour la société dans son entier avec la persistance d'injustices et d'inégalités. »

### **Un défi pour le succès de la lutte contre la pauvreté**

Dans les pays pauvres, les ravages de la corruption compromettent la lutte contre la pauvreté et menacent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Selon le Rapport mondial sur la corruption 2008 de TI, l'extension incontrôlée de la corruption pourrait renchérir de 50 milliards de dollars (35 milliards d'euros) le montant des investissements nécessaires pour atteindre les OMD dans le domaine de l'eau et de l'hygiène publique, soit près de la moitié de l'ensemble des budgets d'aide au développement.

Ce constat nécessite des efforts accrus non seulement dans les pays pauvres, où le bien être d'une part importante de la population est en jeu, mais également de la part de la communauté des donateurs. Leur démarche doit être plus ciblée et plus coordonnée afin que l'aide au développement favorise le développement de la bonne gouvernance dans les pays bénéficiaires, et que les versements effectués au titre de l'aide au développement ne puissent être détournés.

TI adressera ce message aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui évalueront les progrès effectués dans la réalisation des OMD lors du sommet du 25 septembre, prélude à la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement de Doha au Qatar. Les Etats membres devraient y prendre des engagements en matière de financement de l'aide.

### **La corruption privée et le double standard**

L'affaiblissement des performances de certains grands pays exportateurs, et en particulier la diminution significative des notes de certains pays européens dans l'IPC 2008, met le doute sur la détermination réelle des gouvernements à mettre fin aux abus des entreprises dans la conduite de leurs activités à l'étranger. Ce recul traduit également certaines préoccupations liées au fonctionnement interne des Etats avec par exemple la question du financement des partis politiques. L'éclatement régulier de scandales liés à des actes de corruption active commis à l'étranger témoigne de l'incapacité des pays riches à tenir leurs promesses anti-corruption, notamment leur engagement mutuel à rendre des comptes.

« Cette sorte de double standard est inacceptable et traduit le mépris des règles du droit international » déclare Huguette Labelle. « Au-delà de ses effets désastreux sur l'état de droit et la confiance accordée à l'Etat, ce manque de détermination décrédibilise les appels adressés aux pays pauvres pour qu'ils agissent plus fermement contre la corruption. » La Convention de l'OCDE contre la corruption, qui pénalise les actes de corruption commis à l'étranger par des entreprises basées dans les pays de l'OCDE, est en vigueur depuis 1999, mais sa mise en œuvre effective reste très inégale.

L'adoption et la mise en œuvre de règles efficaces ne constitue toutefois que la moitié des efforts à accomplir. Un réel changement ne sera possible que si, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les entreprises de toute taille, s'engagent individuellement à effectuer des progrès dans la lutte contre la corruption.

Dans tous les pays, des organismes de contrôle plus puissants, un cadre légal plus strict et des règles bien définies permettront de faire reculer la corruption, assurant une plus grande participation de la population à la vie sociale, des résultats concrets en termes de développement et une amélioration des conditions de vie des populations marginalisées.

### **La France en baisse, reflet de la situation de nombreux pays développés**

De l'IPC 2008 ressort une image de la France quelque peu ternie. Avec une baisse de 0,4 point par rapport à l'IPC 2007 (classement : 23<sup>ème</sup> rang en 2008 et 19<sup>ème</sup> en 2007 - note : 6,9 en 2008 contre 7,3 en 2007), la France fait partie des pays européens enregistrant une baisse significative aux côtés, entre autres, du Royaume-Uni (-0,7), de l'Italie (-0,4) et de la Bulgarie (-0,5).

Cette année aura été marquée par plusieurs affaires touchant aux plus hautes sphères de l'Etat en France. De l'ancien Président de la République visé par différentes enquêtes pour corruption – mis en examen pour l'une d'entre elles – à la mise en examen de l'ex Premier ministre dans le cadre de l'affaire « Clearstream » et au scandale impliquant la principale fédération d'entreprises françaises (UIMM), nombreux sont les éléments qui ont pu contribuer à dégrader la perception du niveau de corruption en France. A l'instar d'autres pays développés, la France a aussi sa part d'entreprises impliquées dans des affaires de corruption à l'étranger. Enfin, le non lieu prononcé dans l'affaire des frégates de Taiwan, après que trois ministres de l'Economie et des Finances, de gauche comme de droite, aient bloqué l'instruction par l'invocation du secret défense, a indiscutablement jeté le doute sur la volonté de la classe politique française de faire toute la lumière sur cette affaire.

Pour Daniel Lebègue, Président de TI France, « cette note montre que la France, bien qu'ayant accompli d'indiscutables progrès sur le plan législatif avec en particulier l'adoption de la loi sur la corruption du 13 novembre 2007, doit poursuivre ses efforts. Son action doit viser tant le renforcement de la transparence de la vie publique que la mise en œuvre de ses engagements internationaux. Au-delà de l'adoption de nouvelles règles, il est essentiel que la France veille à leur application effective ». A ce prix seulement, l'image de la France pourra s'améliorer.

*Transparency International est l'organisation de la société civile à la tête de la lutte contre la corruption.*

## **Contacts Medias:**

### **Paris**

Daniel Lebègue / Julien Coll / Myriam Savy  
Tel. : + 33 1 47 58 82 08  
[transparence@transparence-france.org](mailto:transparence@transparence-france.org)

### **Berlin**

Gypsy Guillén Kaiser  
Tel: +49-176 101 21 661  
[ggekaiser@transparency.org](mailto:ggekaiser@transparency.org)

Jesse Garcia  
Tél.: +49-30-34 38 20 667  
[jgarcia@transparency.org](mailto:jgarcia@transparency.org)

**Indice de Perception de la Corruption 2008 de Transparency International**

Le score attribué à chaque pays ou territoire évalue le niveau de corruption dans le secteur public, tel que perçu par les entreprises et les experts, sur une échelle allant de zéro (degré élevé de corruption) à dix (degré élevé d'intégrité).

Rang du Pays	Pays /Territoire	IPC 2008	Ecart -type	Intervalle de Confiance	Nombre d'enquêtes utilisées
1	Danemark	9,3	0,2	9,1 - 9,4	6
1	Suède	9,3	0,1	9,2 - 9,4	6
1	Nouvelle-Zélande	9,3	0,2	9,2 - 9,5	6
4	Singapour	9,2	0,3	9,0 - 9,3	9
5	Finlande	9,0	0,8	8,4 - 9,4	6
5	Suisse	9,0	0,4	8,7 - 9,2	6
7	Islande	8,9	0,9	8,1 - 9,4	5
7	Pays-Bas	8,9	0,5	8,5 - 9,1	6
9	Australie	8,7	0,7	8,2 - 9,1	8
9	Canada	8,7	0,5	8,4 - 9,1	6
11	Luxembourg	8,3	0,8	7,8 - 8,8	6
12	Autriche	8,1	0,8	7,6 - 8,6	6
12	Hong Kong	8,1	1	7,5 - 8,6	8
14	Allemagne	7,9	0,6	7,5 - 8,2	6
14	Norvège	7,9	0,6	7,5 - 8,3	6
16	Irlande	7,7	0,3	7,5 - 7,9	6
16	Royaume-Uni	7,7	0,7	7,2 - 8,1	6
18	États-Unis	7,3	0,9	6,7 - 7,7	8
18	Japon	7,3	0,5	7,0 - 7,6	8
18	Belgique	7,3	0,2	7,2 - 7,4	6
21	Saint Lucie	7,1	0,4	6,6 - 7,3	3
22	Barbade	7,0	0,5	6,5 - 7,3	4
23	France	6,9	0,7	6,5 - 7,3	6
23	Chili	6,9	0,5	6,5 - 7,2	7
23	Uruguay	6,9	0,5	6,5 - 7,2	5
26	Slovénie	6,7	0,5	6,5 - 7,0	8
27	Estonie	6,6	0,7	6,2 - 6,9	8
28	Espagne	6,5	1	5,7 - 6,9	6
28	Qatar	6,5	0,9	5,6 - 7,0	4
28	Saint Vincent et les Grenadines	6,5	1,5	4,7 - 7,3	3
31	Chypre	6,4	0,8	5,9 - 6,8	3
32	Portugal	6,1	0,9	5,6 - 6,7	6
33	Israël	6,0	0,6	5,6 - 6,3	6

Transparency International a chargé J. Graf Lambsdorf, Professeur d'économie à l'Université de Passau d'établir l'IPC. Pour plus d'information sur les sources utilisées et la méthodologie voir la présentation de la méthodologie, et la Foire aux Questions:

[www.transparency.org/g/surveys/#cpi](http://www.transparency.org/g/surveys/#cpi) or [www.icgg.org](http://www.icgg.org)

*Notes explicatives*

**\*Intervalle de confiance** indique l'intervalle de valeur au sein duquel le score peut évoluer, en fonction de la précision de la mesure effectuée. Théoriquement, la probabilité que le score se situe au dessus ou au dessous de cet intervalle n'est que de 5 % dans chaque cas. Toutefois, et particulièrement lorsqu'un nombre limité de sources est disponible, l'estimation sans biais de la probabilité que la valeur se situe au sein de l'intervalle de confiance est inférieure à cette valeur théorique de 90%.

**\*\*Nombre d'enquêtes utilisées** renvoie au nombre d'enquêtes qui évaluent la performance du pays. Globalement, 13 enquêtes et évaluations d'experts différentes ont été utilisées, et il faut qu'au moins trois enquêtes soient disponibles pour qu'un pays soit inclus dans l'IPC.

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au  
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

33	Dominique	<b>6,0</b>	1,3	4,7 - 6,8	3
35	Émirats Arabes Unis	<b>5,9</b>	1,4	4,8 - 6,8	5
36	Botswana	<b>5,8</b>	1	5,2 - 6,4	6
36	Porto Rico	<b>5,8</b>	1,1	5,0 - 6,6	4
36	Malte	<b>5,8</b>	0,6	5,3 - 6,3	4
39	Taiwan	<b>5,7</b>	0,5	5,4 - 6,0	9
40	Corée du Sud	<b>5,6</b>	1,1	5,1 - 6,3	9
41	Maurice	<b>5,5</b>	1,1	4,9 - 6,4	5
41	Oman	<b>5,5</b>	1,4	4,5 - 6,4	5
43	Macao	<b>5,4</b>	1,4	3,9 - 6,2	4
43	Bahreïn	<b>5,4</b>	1,1	4,3 - 5,9	5
45	Bhoutan	<b>5,2</b>	1,1	4,5 - 5,9	5
45	République Tchèque	<b>5,2</b>	1	4,8 - 5,9	8
47	Malaisie	<b>5,1</b>	1,1	4,5 - 5,7	9
47	Costa Rica	<b>5,1</b>	0,4	4,8 - 5,3	5
47	Hongrie	<b>5,1</b>	0,6	4,8 - 5,4	8
47	Jordanie	<b>5,1</b>	1,9	4,0 - 6,2	7
47	Cap Vert	<b>5,1</b>	1,6	3,4 - 5,6	3
52	Slovaquie	<b>5,0</b>	0,7	4,5 - 5,3	8
52	Lettonie	<b>5,0</b>	0,3	4,8 - 5,2	6
54	Afrique du Sud	<b>4,9</b>	0,5	4,5 - 5,1	8
55	Seychelles	<b>4,8</b>	1,7	3,7 - 5,9	4
55	Italie	<b>4,8</b>	1,2	4,0 - 5,5	6
57	Grèce	<b>4,7</b>	0,6	4,2 - 5,0	6
58	Turquie	<b>4,6</b>	0,9	4,1 - 5,1	7
58	Lituanie	<b>4,6</b>	1	4,1 - 5,2	8
58	Pologne	<b>4,6</b>	1	4,0 - 5,2	8
61	Namibie	<b>4,5</b>	1,1	3,8 - 5,1	6
62	Samoa	<b>4,4</b>	0,8	3,4 - 4,8	3
62	Croatie	<b>4,4</b>	0,7	4,0 - 4,8	8
62	Tunisie	<b>4,4</b>	1,6	3,5 - 5,5	6
65	Koweït	<b>4,3</b>	1,4	3,3 - 5,2	5
65	Cuba	<b>4,3</b>	0,9	3,6 - 4,8	4
67	Ghana	<b>3,9</b>	0,8	3,4 - 4,5	6
67	Géorgie	<b>3,9</b>	1,2	3,2 - 4,6	7
67	Salvador	<b>3,9</b>	1	3,2 - 4,5	5
70	Roumanie	<b>3,8</b>	0,8	3,4 - 4,2	8
70	Colombie	<b>3,8</b>	1	3,3 - 4,5	7
72	Bulgarie	<b>3,6</b>	1,1	3,0 - 4,3	8
72	Macédoine	<b>3,6</b>	1,1	2,9 - 4,3	6
72	Pérou	<b>3,6</b>	0,6	3,4 - 4,1	6
72	Mexique	<b>3,6</b>	0,4	3,4 - 3,9	7
72	Chine	<b>3,6</b>	1,1	3,1 - 4,3	9

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au  
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

72	Suriname	3,6	0,6	3,3 - 4,0	4
72	Trinité-et-Tobago	3,6	0,7	3,1 - 4,0	4
72	Swaziland	3,6	1,1	2,9 - 4,3	4
80	Burkina Faso	3,5	1	2,9 - 4,2	7
80	Brésil	3,5	0,6	3,2 - 4,0	7
80	Arabie Saoudite	3,5	0,7	3,0 - 3,9	5
80	Thaïlande	3,5	0,8	3,0 - 3,9	9
80	Maroc	3,5	0,8	3,0 - 4,0	6
85	Sénégal	3,4	0,9	2,9 - 4,0	7
85	Panama	3,4	0,6	2,8 - 3,7	5
85	Serbie	3,4	0,8	3,0 - 4,0	6
85	Monténégro	3,4	1	2,5 - 4,0	5
85	Madagascar	3,4	1,1	2,8 - 4,0	7
85	Albanie	3,4	0,1	3,3 - 3,4	5
85	Inde	3,4	0,3	3,2 - 3,6	10
92	Algérie	3,2	0,3	2,9 - 3,4	6
92	Bosnie Herzégovine	3,2	0,6	2,9 - 3,5	7
92	Sri Lanka	3,2	0,5	2,9 - 3,5	7
92	Lesotho	3,2	1	2,3 - 3,8	5
96	Gabon	3,1	0,3	2,8 - 3,3	4
96	Mali	3,1	0,4	2,8 - 3,3	6
96	Jamaïque	3,1	0,3	2,8 - 3,3	5
96	Guatemala	3,1	1,2	2,3 - 4,0	5
96	Benin	3,1	0,5	2,8 - 3,4	6
96	Kiribati	3,1	0,5	2,5 - 3,4	3
102	Tanzanie	3,0	0,6	2,5 - 3,3	7
102	Liban	3,0	1	2,2 - 3,6	4
102	Rwanda	3,0	0,4	2,7 - 3,2	5
102	République Dominicaine	3,0	0,4	2,7 - 3,2	5
102	Bolivie	3,0	0,3	2,8 - 3,2	6
102	Djibouti	3,0	0,7	2,2 - 3,3	4
102	Mongolie	3,0	0,5	2,6 - 3,3	7
109	Arménie	2,9	0,4	2,6 - 3,1	7
109	Belize	2,9	1,2	1,8 - 3,7	3
109	Argentine	2,9	0,7	2,5 - 3,3	7
109	Vanuatu	2,9	0,5	2,5 - 3,2	3
109	Iles Salomon	2,9	0,5	2,5 - 3,2	3
109	Moldavie	2,9	1,1	2,4 - 3,7	7
115	Mauritanie	2,8	1,2	2,2 - 3,7	7
115	Maldives	2,8	1,7	1,7 - 4,3	4
115	Niger	2,8	0,5	2,4 - 3,0	6
115	Malawi	2,8	0,6	2,4 - 3,1	6
115	Zambie	2,8	0,4	2,5 - 3,0	7

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au  
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

115	Egypte	<b>2,8</b>	0,7	2,4 - 3,2	6
121	Togo	<b>2,7</b>	1,4	1,9 - 3,7	6
121	Viêt-Nam	<b>2,7</b>	0,7	2,4 - 3,1	9
121	Nigeria	<b>2,7</b>	0,5	2,3 - 3,0	7
121	São Tomé et Príncipe	<b>2,7</b>	0,6	2,1 - 3,1	3
121	Népal	<b>2,7</b>	0,5	2,4 - 3,0	6
126	Indonésie	<b>2,6</b>	0,6	2,3 - 2,9	10
126	Honduras	<b>2,6</b>	0,5	2,3 - 2,9	6
126	Ethiopie	<b>2,6</b>	0,6	2,2 - 2,9	7
126	Ouganda	<b>2,6</b>	0,7	2,2 - 3,0	7
126	Guyana	<b>2,6</b>	0,2	2,4 - 2,7	4
126	Libye	<b>2,6</b>	0,6	2,2 - 3,0	5
126	Erythrée	<b>2,6</b>	1,3	1,7 - 3,6	5
126	Mozambique	<b>2,6</b>	0,4	2,4 - 2,9	7
134	Nicaragua	<b>2,5</b>	0,4	2,2 - 2,7	6
134	Pakistan	<b>2,5</b>	0,7	2,0 - 2,8	7
134	Comores	<b>2,5</b>	0,8	1,9 - 3,0	3
134	Ukraine	<b>2,5</b>	0,5	2,2 - 2,8	8
138	Paraguay	<b>2,4</b>	0,5	2,0 - 2,7	5
138	Liberia	<b>2,4</b>	0,7	1,8 - 2,8	4
138	Tonga	<b>2,4</b>	0,4	1,9 - 2,6	3
141	Yémen	<b>2,3</b>	0,7	1,9 - 2,8	5
141	Cameroun	<b>2,3</b>	0,7	2,0 - 2,7	7
141	Iran	<b>2,3</b>	0,5	1,9 - 2,5	4
141	Philippines	<b>2,3</b>	0,4	2,1 - 2,5	9
145	Kazakhstan	<b>2,2</b>	0,7	1,8 - 2,7	6
145	Timor-Leste	<b>2,2</b>	0,4	1,8 - 2,5	4
147	Syrie	<b>2,1</b>	0,6	1,6 - 2,4	5
147	Bangladesh	<b>2,1</b>	0,5	1,7 - 2,4	7
147	Russie	<b>2,1</b>	0,6	1,9 - 2,5	8
147	Kenya	<b>2,1</b>	0,4	1,9 - 2,4	7
151	Laos	<b>2,0</b>	0,5	1,6 - 2,3	6
151	Equateur	<b>2,0</b>	0,3	1,8 - 2,2	5
151	Papouasie Nouvelle Guinée	<b>2,0</b>	0,6	1,6 - 2,3	6
151	Tadjikistan	<b>2,0</b>	0,5	1,7 - 2,3	8
151	République Centrafricaine	<b>2,0</b>	0,3	1,9 - 2,2	5
151	Côte d'Ivoire	<b>2,0</b>	0,7	1,7 - 2,5	6
151	Belarus	<b>2,0</b>	0,7	1,6 - 2,5	5
158	Azerbaïdjan	<b>1,9</b>	0,4	1,7 - 2,1	8
158	Burundi	<b>1,9</b>	0,7	1,5 - 2,3	6
158	République du Congo	<b>1,9</b>	0,1	1,8 - 2,0	6
158	Sierra Leone	<b>1,9</b>	0,1	1,8 - 2,0	5

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au  
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

158	Venezuela	<b>1,9</b>	0,1	1,8 - 2,0	7
158	Guinée-Bissau	<b>1,9</b>	0,2	1,8 - 2,0	3
158	Angola	<b>1,9</b>	0,5	1,5 - 2,2	6
158	Gambie	<b>1,9</b>	0,6	1,5 - 2,4	5
166	Ouzbékistan	<b>1,8</b>	0,7	1,5 - 2,2	8
166	Turkménistan	<b>1,8</b>	0,5	1,5 - 2,2	5
166	Zimbabwe	<b>1,8</b>	0,5	1,5 - 2,1	7
166	Cambodge	<b>1,8</b>	0,2	1,7 - 1,9	7
166	Kirghizistan	<b>1,8</b>	0,2	1,7 - 1,9	7
171	République Démocratique du Congo,	<b>1,7</b>	0,2	1,6 - 1,9	6
171	Guinée Equatoriale	<b>1,7</b>	0,2	1,5 - 1,8	4
173	Guinée	<b>1,6</b>	0,4	1,3 - 1,9	6
173	Tchad	<b>1,6</b>	0,2	1,5 - 1,7	6
173	Soudan	<b>1,6</b>	0,2	1,5 - 1,7	6
176	Afghanistan	<b>1,5</b>	0,3	1,1 - 1,6	4
177	Haïti	<b>1,4</b>	0,4	1,1 - 1,7	4
178	Irak	<b>1,3</b>	0,3	1,1 - 1,6	4
178	Myanmar	<b>1,3</b>	0,4	1,0 - 1,5	4
180	Somalie	<b>1,0</b>	0,6	0,5 - 1,4	4